



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 mai 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 mai 2009

SEANCE DU 11 MAI 2009

CRÉATION D'UN EMPLOI OCCASIONNEL AU
SERVICE PATRIMOINE FONCIER POUR LE
DÉVELOPPEMENT DE L'AÉRODROME DE
NIORT-SOUCHÉ

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 15 mai 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis SIMON -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Bernard BARE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Nicole IZORE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Nathalie BEGUIER -

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**CRÉATION D'UN EMPLOI OCCASIONNEL AU SERVICE
PATRIMOINE FONCIER POUR LE DÉVELOPPEMENT DE
L' AÉRODROME DE NIORT-SOUCHÉ**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort a repris en gestion l'aérodrome de Niort-Souché depuis le 1^{er} juillet 2007. A ce jour, le site de l'aérodrome est géré par deux agents municipaux qui assurent à la fois l'accueil, la gestion comptable des carburants et des redevances, ainsi que l'entretien.

Afin d'étudier les axes futurs de développement de l'aérodrome, il a été proposé de confier une mission à un agent recruté pour la période du 1^{er} décembre 2008 au 31 mai 2009. A ce titre, un emploi a été créé par délibération du 13 octobre 2008.

Aujourd'hui, il est nécessaire de prolonger la mission de l'agent pour la période du 1^{er} juin au 31 juillet 2009. L'agent recruté à temps complet sur la base de l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984, sera rémunéré sur la grille des rédacteurs territoriaux.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création de l'emploi occasionnel au service Patrimoine Foncier pour le développement de l'aérodrome de Niort-Souché.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON